Lettre du cardinal Seper à Mgr Lefebvre du 13 janvier 1979

Publié le 13 janvier 1979
2 minutes

Excellence,
Je regrette vivement que votre état de fatigue ne vous ait pas permis de revenir ce matin à la Congrégation pour la conclusion de nos entretiens, et je forme des voeux pour votre santé.
Permettez-moi de vous adresser ci-joint le texte introductif que je vous ai lu, en présence de **S.E. Mgr Hamer**, le jeudi 11 courant au début de nos rencontres, ainsi que la *Ratio agendi*, dont j'ai cité trois articles. Il me semble que ces documents précisaient clairement l'objet de nos entretiens, dans le cadre de la procédure de notre Dicastère, à savoir l'examen des résultats du Colloque par la Congrégation Ordinaire des Cardinaux, avant leur remise pour décision définitive au Saint-Père.
Selon votre désir, je vous remets également le procès-verbal de ces entretiens, composé, comme je vous l'ai indiqué (point n° 4) des questions qui vous ont été adressées et des réponses que vous y avez faites, telles qu'elles vous ont été relues à la fin de chaque réunion. Je joins également, comme faisant partie des actes, la réponse écrite que vous m'avez adressée à la question n° 16 b). Vous aurez ainsi la possibilité de l'étudier à tête reposée, et d'y ajouter les corrections que vous jugerez nécessaires en fonction des réponses orales que vous m'avez données au cours du colloque.
Je vous remercie de bien vouloir me le retourner dans une huitaine de jours par l'intermédiaire de la Nonciature Apostolique en Suisse, comme vous me le proposez.
Enfin je prends acte du fait que vous demanderez au Saint-Père de juger lui-même après avoir pris connaissance de ce document, et comme vous, je forme le vœu qu'une solution satisfaisante puisse être trouvée.
Veuillez agréer, Excellence, l'expression de mes sentiments de cordial et respectueux dévouement dans le Seigneur.
Franc. Card. Seper, Préf.